



Renseignement

BASTIA

☎ 04 95 31 36 41

CORTE

CORTI

☎ 04 95 46 29 27

L'ILE ROUSSE

L'ISULA

☎ 04 95 60 01 69

CALVI

☎ 04 95 65 47 38

GHISONACCIA

A GHISUNACCIA

☎ 04 95 56 07 50

AJACCIO

AIACCIU

☎ 04 95 10 64 00

PORTO-VECCHIO

PORTIVECHJU

☎ 04 95 70 42 39

PROPRIANO

PRUPIÀ

☎ 04 95 76 39 72

Chaque candidat est « acteur » de sa formation :

- il s'investit personnellement pour atteindre son objectif,
- il est autonome dans l'organisation de son travail,
- il s'implique dans le travail de groupe,
- il prend la parole et se positionne dans les différents thèmes abordés,
- il participe aux recherches, débats, exposés, mises en situation,
- il fournit un travail sérieux et régulier.

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITE D'INTERVENTION SOCIALE

(CAFERUIS)

OBJECTIF

Ces professionnels en responsabilité d'une unité de travail assurent l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers. Ils pilotent l'action dans le cadre des projets de service, intermédiaires entre direction et équipes, ils sont en position d'interface dans les organisations, ce qui leur confère un rôle essentiel pour la mise en œuvre des réponses aux besoins des usagers.

Cette formation leur permet d'acquérir des compétences dans les domaines :

- De la conception et de la conduite de projets ou de service
- De l'expertise technique
- Du management d'équipe
- De l'organisation du travail, de la gestion administrative et budgétaire d'une unité ou d'un service
- De la communication et de la gestion de partenariats
- De l'évaluation et du développement de la qualité

PUBLIC

Cette formation s'adresse à toute personne en situation d'encadrement ou souhaitant y accéder et répondant à l'une des conditions suivantes :

- Titulaire d'un diplôme de travail social au moins de niveau III
- Titulaire d'un diplôme homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau II
- Titulaire d'un diplôme d'auxiliaire médical de niveau III et justifier de deux ans d'expérience professionnelles
- Titulaire d'un diplôme correspondant à deux ans d'études supérieures et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de l'action sociale et médico-sociale ou dans une fonction d'encadrement.
- Titulaire d'un diplôme de niveau IV du travail social et justifier de quatre ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Prochaine rentrée : Septembre 2008

Formation théorique : de 330 à 400 heures au centre de formation à raison de 3 à 5 jours par mois environ.

- UF1 : conception et conduite de projet (90 h)
- UF2 : expertise technique (150 h)
- UF3 : Management d'équipe (100 h)
- UF4 : gestion administrative et budgétaire (60 h)

Formation pratique : De 210 à 420 heures

- Période 1 : découverte du rôle du responsable (enjeux et limites)
- Période 2 : Etude d'environnement professionnel/Expérimentation